



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 14 MARS 2015

Assemblée tenue en la salle du Conseil municipal de la Mairie de Noyers

Nombre d'adhérents en 2014 : 211  
Nombre de personnes présentes : 24  
Nombre de personnes représentées : 91

Marie-Noelle BARDET, secrétaire Générale de l'association, ouvre la séance et remercie les participants de leur présence. Après avoir fait le décompte des personnes présentes et des pouvoirs reçus, elle déclare le quorum atteint. L'assemblée peut donc valablement délibérer.

### **Rapport moral du Président**

L'année 2014 a été une année de restructuration intense et d'innovations importantes. Néanmoins, cela n'a pas empêché que l'association a eu une activité très soutenue comme vous pourrez le constater plus loin.

Comme chaque année, je tiens à remercier tout d'abord les nombreux participants qui ont contribué à faire avancer ce projet ambitieux. Je tiens également à remercier tout particulièrement Emmanuelle Simonnet qui, égale à elle-même, a réalisé un gros travail de fond qui a permis de consolider les assises de l'association. Bien entendu, je tiens à remercier notre ami Willem qui passe tout son temps à faire avancer le projet. Enfin, je n'oublierai certainement pas Pierre Paillot, Robert Biton et David Vincent-Rosi dans leurs implications sans bornes dans l'association.

En 2014, le nombre des adhérents a diminué mais nous sommes encore 211 adhérents. Il est vrai que l'année précédente, nous avons eu une augmentation de plus de 50% qui n'est pas facile à maintenir notamment en période de vaches maigres. Je tiens à les remercier pour leur soutien.

J'aimerais que nous ayons tous une pensée émue pour nos adhérents qui nous ont quittés cette année notamment Philippe DROUVAULT, Annick JOUGLA, Jean-François MICHEL et Claude ROBERT. J'ai une pensée tout à fait personnelle vis-à-vis de Claude ROBERT, mon père, avec lequel nous avons une forte complicité et avec lequel nous bâtissons des projets grandioses pour l'association.

### **1. L'organisation et le fonctionnement de l'association :**

- ❖ Le Conseil d'administration et le bureau : Le conseil d'administration de l'association est toujours constitué de 7 locomotives. Bien entendu, si de nouveaux candidats veulent y entrer, ils seront les bienvenus !
- ❖ Les emplois : A la fin décembre 2013, nous avons renouvelé le contrat d'Emmanuelle SIMONNET à travers un contrat CUI-CAE. Ce contrat a été renouvelé pour un an à la fin 2014. Son objectif qui était axé sur le développement de la communication interne et externe, s'est orienté aujourd'hui sur la préparation des dossiers. Par ailleurs, en relation avec Didier VALENTIN, notre super-expert comptable, elle a remis tous les comptes à niveau.
- ❖ Les bénévoles : Cette année, ils ont été moins nombreux dans la mesure où nous étions déjà dans une programmation de changement. Ils sont venus des quatre coins de la France et continuent par leurs actions et interventions à faire vivre l'association et à l'aider dans son développement. Cette année, 10 jeunes bénévoles sont venus ainsi que 66 scouts de France pour nous prêter main forte.
- ❖ Le partenariat : Depuis 16 ans, nous travaillons en partenariat avec SMBS-Rempart Bourgogne-Franche-Conté. En raison de désaccords, notamment sur la gestion financière, l'association a décidé de mettre un terme à ce partenariat et a pris contact avec l'association CHAM. Depuis 9 mois, la mise en place de ce nouveau partenariat est en cours. Un accord de trois ans renouvelable avec l'année 2015 comme année de probation a été signé en février 2015. La convention tripartite qui liait la Fondation du Patrimoine, la Fédération Rempart Bourgogne et notre association s'est arrêtée le 31 décembre 2014. Une convention directe avec la Fondation du Patrimoine pour 2015 est en cours de rédaction.
- ❖ Le matériel : Notre pelleteuse « Désirée » qui présentait des faiblesses a été remise en état par David, Fifi, Gaston et Willem. Elle devrait être en bon état de marche pour cet été.

Quant à la camionnette pour transporter le matériel (dite la « Casserole »), elle a été remise au Vieux Château pour

le transport de pierres sur site. Nous sommes actuellement en négociations pour acheter la camionnette « La Flèche d'Or » pour le transport du matériel.

## 2. Activités sur le site

- ❖ **Mise en valeur de la Tour Saint Martin:** Les travaux de déblaiement se sont poursuivis sur la tour Saint Martin sous la supervision de Robert Biton. Des blocs de gros appareil trouvés l'an dernier avaient été interprétés comme un escalier moderne accédant à une terrasse. Le déblaiement a permis de constater qu'il s'agit d'un bloc de maçonnerie puissant avec trois murs qui l'ancrent dans les murs voisins. Cette construction est postérieure à la tour St-Martin. Le dégagement de ce bloc architectural a montré a) qu'il était au niveau du sol médiéval, b) que sa construction a nécessité la destruction de l'angle sud-ouest de la tour et c) que la tour a été reconstruite dans cette zone à l'économie : blocage et terre d'arène. L'axe des murs de ce bloc n'est pas parallèle aux murs de la tour ; il y a une différence d'environ 25°.

Dans les déblais, plusieurs tessons ont été retrouvés. Il s'agit de fragments d'oules, de plusieurs pichets et de gobelets. Ces céramiques sont faites d'une pâte blanche recouverte d'une glaçure jaune tachetée ou piquetée de vert que l'on peut dater du XVe siècle. Quelques tessons sont uniformément verts, indiquant une date plus tardive (XVIe s ?). Plusieurs morceaux de sarcophages ont été retrouvés dans les déblais, retailés pour un emploi.

Pour plus d'informations, un rapport détaillé a été rédigé par Robert et peut être mis à disposition.

### ❖ **Travaux de restauration :**

- Quatre projets étaient en lisse pour savoir comment finir la tour N°1 (celui de David Vincent-Rosi, celui de Willem de Bruyn, celui de Jean-Christophe Lornet et enfin celui de Gaston qui était en fait une variante de celui de Jean Christophe Lornet). Après délibération et vote, c'est le projet de Gaston qui a été retenu. Nous monterons donc la tour jusqu'au milieu de la troisième archère ; à ce niveau, une dalle béton viendra recouvrir et protéger l'intérieur de la tour avec en son milieu un puits de lumière.
- Quant à la restauration proprement dite, en raison des conditions météorologiques défavorables, l'activité principale s'est portée sur la taille de pierres. Peu de maçonnerie a été réalisée. Néanmoins, elle s'est essentiellement concentrée sur la tour N°1 et notamment sur le flanc oriental.

### ❖ **Aménagement et Environnement :**

- Comme l'année précédente, début mai, un groupe de jeunes venus de Paris et de Lyon est venu nous prêter main forte pour avancer le projet de l'amphithéâtre. Leur enthousiasme et leur vigueur ont permis de finir l'ensemble des gradins qui a été utilisé cette année à plusieurs reprises. Il ne reste que plus que l'escalier central à finir. Un grand merci à toute la bande !
- L'ensemble des chemins a été continuellement entretenu. Des travaux ont également été réalisés sur le chemin de la Trine (chemin d'accès pédestre au château).
- La basse cour a été à nouveau nettoyée.
- Le projet du sentier d'interprétation dit la « Serpentine » a été lancé en décembre dernier. Un dossier de demande de subvention avait été déposé auprès de la Région Bourgogne via le Pays du Tonnerrois. Le Conseil Régional a attribué à ce projet une aide de près de 11 900€, ce qui représente 30% de l'investissement matériel. Un dossier équivalent a été envoyé au Conseil Général de l'Yonne qui, espérons le, viendra soutenir ce beau projet qui sera un grand plus pour l'essor touristique de Noyers.

### ❖ **La vigne :**

- Grâce à Pierre PAILLOT, les premières plantations de vigne ont été réalisées. Michel BARDET, une fois de plus, a préparé le terrain. Willem a planté les piquets de fer pour bien aligner les plants. Puis le 5 avril, 125 pieds de vigne ont été plantés. Au cours de cette première journée de Bacchus, une quarantaine de parrains et marraines sont venus donner le coup de main et la journée s'est achevée en trinquant un verre de vin à la main pour célébrer cet événement.
- Afin que la mauvaise herbe n'envahisse les zones non plantées, les groupes de scouts sous l'œil attentif de Willem ont semé des graines de tournesols qui se sont bien développées, éradiquant chardons et autres végétations indésirables. Par ailleurs, ces groupes ont en partie défriché les pourtours de la vigne afin que l'ensoleillement soit maximal.
- Au cours de l'été et de l'automne, la vigne a été régulièrement entretenue. Sur les 125 pieds plantés il y a une faible perte essentiellement due à des animaux. Il sera sans doute nécessaire de construire des barrières pour les protéger.

#### 4. Les Animations

- ❖ **Vide grenier** : Lors du week-end de la Pentecôte, l'association a organisé un vide grenier le long du Serein. Une fois de plus, nous avons profité du beau temps qui est la clef du succès. Bien entendu, nous renouvelerons cette manifestation sympathique en 2015 (rendez-vous le 24 mai au bord du Serein !).
- ❖ **Les chantiers d'été** : Du 29 juin au 13 juillet, une session de jeunes bénévoles a été organisée en partenariat avec la Fédération REMPART Bourgogne (SMBS). Avant leur accueil, une équipe bénévole venue de Hollande nous à aider à préparer le campement et les équipements. Une dizaine de jeunes est venue à Noyers pendant ces deux semaines. Emmanuelle s'est occupée de coordonner l'ensemble. L'encadrement technique a été assuré parfaitement par Stéphane PEROTTE, que nous connaissons bien puisqu'il a déjà encadré nos chantiers en 2013 et a participé à plusieurs Gargouillosium. L'encadrement de vie a été organisé par la Fédération Rempart Bourgogne qui nous a envoyé un ancien encadrant : Aurélien DUROCHER. Globalement, la session s'est bien passée. Il est quand même important de souligner qu'Aurélien ne nous a pas fourni de rapport de fin de chantier malgré nos demandes répétées. Bien entendu, le camp des bénévoles s'est déroulé sur le terrain de Monsieur DURAND que nous remercions vivement.
- ❖ **Les chantiers scouts** : De juillet à août, cinq groupes de scouts de France sont venus nous donner la main. 66 scouts sont venus des quatre coins de la France : Cambrais, Saint Etienne, Tassin-la-Demi-Lune, Puy de Dôme et Saint Jacques du Val Lyonnais. Ils nous ont aidés à nettoyer la végétation, à tailler la pierre, à maçonner et à déblayer la Tour Saint Martin. Ces chantiers se sont très bien passés. Bien entendu, dans le cadre de cette action, il faut rappeler que, sans l'aide d'Albert SANTIAGO et de Sylvain CUSSAC, ce projet n'aurait pu aboutir. Je les remercie pour leur aide précieuse. Je tiens également à remercier vivement la Mairie de Noyers qui a mis à disposition le terrain situé en face de la baignade pour accueillir les camps de scouts.
- ❖ **Démonstrations de combats médiévaux** : En août, à l'occasion de la fête du château et du Gargouillosium, Cyril ERRERA et Nicolas MONJAUZE de l'association « Terre Sainte » ont réalisé sept démonstrations de combats médiévaux aussi bien sur le site du château que sur la Place de l'Hôtel de Ville de Noyers. Ils ont également animé des ateliers pour la construction de boucliers médiévaux et ont mis en place sur le site du château des stands d'armes médiévales. Les Scouts de France ont également été entraînés et ont participé à certaines de ces démonstrations.
- ❖ **Manifestation musicale** : En accord avec l'association « Les Rencontres Musicales de Noyers » (RMN) une manifestation musicale avait été programmée sur le site du château. Malheureusement, elle a dû être annulée en raison du mauvais temps. On essaiera à nouveau en 2015 !
- ❖ **Manifestation théâtrale** : Au mois de juin, l'atelier de théâtre de Noyers-sur-Serein a organisé la manifestation "En compagnie des anges ... mais pas que !" au théâtre de verdure du Vieux château. Cette manifestation encadrée par Aldo MAGNO, comprenait deux parties. Ce sont d'abord les enfants qui ont présenté 3 scénettes. Puis, les adultes ont présenté une pièce en trois actes intitulée "Quatre étoiles". Une centaine de personnes a assisté au spectacle, qui s'est suivi d'un pot à la nuit tombante sur le site du vieux Château. Une belle mise en valeur de notre théâtre de verdure !
- ❖ **Fête du Château** : Pour la première fois, la fête du château s'est déroulée à midi et au pied des tours du château. Cela a été un franc succès : Beau temps au rendez-vous, bonne animation médiévale et en plus 120 repas ont été vendus ! Un pari que nous relancerons pour 2015 !
- ❖ **Le « Gargouillosium »** : En août 2014, pour la treizième année consécutive, le « Gargouillosium » a eu lieu sur le site du Vieux Château. Une quinzaine de sculpteurs sont venus à l'appel. Des anciens mais également quelques nouveaux venus de la France entière pour sculpter des gargouilles ou autres animaux imaginaires en l'espace de trois jours. Cette année, il y avait un thème particulier qui pouvait être choisi : « le vide ». Cela a été un succès avec la vente de trois gargouilles.
- ❖ **Les Journées du Patrimoine** : En septembre 2014, l'association a participé aux journées du Patrimoine en organisant des visites du château.

#### 5. La Communication

- ❖ **Site WEB** : Notre site WEB <http://www.lepatrimoineoublie.fr> est régulièrement mis à jour avec la participation notamment de Sylvain CUZAC, de Virginie ROBERT et d'Albert SANTIAGO. En 2014, près de 20000 visiteurs sont venus sur notre site (identique par rapport à l'année précédente).

- ❖ **Facebook** : En 2011, Virginie ROBERT avait créé une page sur facebook ce qui a permis un plus grand échange entre les adhérents de l'association. Elle est mise à jour régulièrement pour annoncer les événements et relayer les diverses informations sur l'association et ses partenaires (articles de presses etc). 612 personnes suivent cette page (quatre fois plus que l'an passé !).
- ❖ **Presse** : Comme chaque année, nous avons eu une quinzaine d'articles dans la presse locale et régionale.
- ❖ **Livre** : La vente des livres « Le patrimoine de Noyers et de ses environs » reste assez constante.

Avant de finir, je tiens à remercier au nom de l'association et personnellement les sociétés LAFARGE, SMTP et Eric COUSINARD qui ont soutenu notre action par des dons de matériels.

Je tiens à rappeler que tout mécène (quelle que soit la somme mise en jeu) qui fait un don financier ou matériel via la Fondation du Patrimoine en spécifiant clairement que cela est pour soutenir l'association « Le Patrimoine Oublié » peut déduire de ses impôts 60% de la somme donnée. La Fondation versera l'équivalent à l'association en tant que subvention. A cette occasion, je tiens à remercier Diane RAMEAU qui a largement soutenue l'association par ce biais.

Le rapport moral du président est approuvé à l'unanimité.

### Rapport financier du Trésorier

Cette année, après plusieurs exercices comptables déficitaires, nous avons enfin réussi à avoir un solde positif.

Il s'agit d'une part d'économies réalisées par l'organisation d'un seul chantier REMPART, et d'aides exceptionnelles d'autre part. Ces aides contribueront aux investissements pour 2015 et 2016.

En ce qui concerne les chantiers, le département nous a attribué une aide de valorisation de nos actions envers l'accueil de jeunes et la transmission de notre savoir-faire.

Aussi, pour le financement des chantiers, une donation nous a permis de solder notre partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour 2014, mais aussi celui de 2015.

CHANTIER		DEPENSES	RECETTES
DÉPENSES	FRAIS DE VIE	1278,4	
	CHARGES SALARIALES	2588,39	
	MATERIELS/MATERIAUX	1664	
	CAMPEMENT(ACHAT TENTES)	1792,8	
	CAMPEMENT/fonctionnement	2742,45	
RECETTES	FONDATION DU PATRIMOINE	1763,06	8815,32
	DEPARTEMENT	250	1250
	DEPARTEMENT JEUNESSE		2000
	DEPARTEMENT JEUNESSE INV		610
	FRAIS DE SEJOUR		1300
CHANTIER 2014	TOTAL	12079,1	13975,32
<b>CHANTIER 2014</b>	<b>SOLDE</b>	<b>1896,22</b>	

L'association, avec ces multiples projets, arrive à subvenir à ces besoins. Nous avons aussi une belle rentrée d'argent grâce aux parrainages des ceps de vignes. Si cette action s'est mesurée surtout en investissement bénévole jusqu'à présent, nous allons devoir, en 2015, réaliser des investissements pour lesquels cet argent a été collecté.

Nous remercions aussi les collectivités locales et territoriales qui continuent à nous apporter leur soutien.

		Dépenses	Recettes
Association	Fonctionnement	4140,49	104
	Charges Salariales / Sub° ASP	12884	10628,06
	Adhésions		2985
Manifestations	Vide Grenier	511,27	2361,5
	Fête du Château	1867,915	1706
	Gargouiliosium	319,915	
VIGNES	SOUSCRIPTION		2000
	ACHATS	268,9	
Livres	Vente		1018
	Remboursement Frais d'Edition	1000	
Subventions	Conseil Général		1900
	Municipalité de NOYERS		900
	Communauté de Communes		500
	CDRA		170
	TOTAL	20992,49	24272,56
	SOLDE		<b>3280,07</b>

Le solde global du fonctionnement de notre association est un solde positif de + 5176 euros.

TOTAL GENERAL	33071,59	38247,88
SOLDE		<b>5176,29</b>

Il faut cependant bien comprendre qu'il s'agit d'une présentation dépenses/recettes de cette année.

Nous devrions être en mesure de vous présenter pour les prochains comptes un bilan et compte de résultat comptable. En effet, Emmanuelle SIMONNET travaille mois après mois pour réactualiser année après année nos exercices comptables. L'ensemble est contrôlé par Didier VALENTIN, ange invisible qui supervise notre comptabilité depuis sa création ou presque.

Il nous reste 2500 euros de dettes afin de terminer le remboursement de notre tente principale ainsi que l'édition des livres sur le Patrimoine de Noyers.

Finalement, je résumerai ce compte rendu financier en disant que notre association à su se préparer pour appréhender sereinement les beaux et multiples projets qui s'annoncent pour les années à venir. La vigne, La serpentine ...

Le rapport financier 2013 du trésorier est approuvé à l'unanimité.

### **Projets futurs**

Pour l'année 2015, les principaux projets sont les suivants :

1. **Fonctionnement** : En 2015, nous souhaitons consolider le poste d'Emmanuelle Simonnet. Cela est déjà fait avec une aide du Conseil Général à hauteur de 70%.
2. **Partenariat avec l'association CHAM (Chantiers Histoire & Architecture Médiévales)**: Notre association a quitté la Fédération Rempart et a signé déjà en début d'année un partenariat avec le CHAM. A cette occasion, M. PIFFET, Directeur du CHAM présente le CHAM et son action.
3. **Convention avec la Fondation du Patrimoine** : Une convention est en train d'être établie dans le cadre de la restauration des tours N°1 et 2.
4. **Restauration** : Cette année nous poursuivrons la restauration de la tour N°1 et la courtine. Il sera également impératif de consolider le flanc ouest de la tour N°2 qui est fragile.
5. **Tour Saint Martin : En concertation avec le CHAM, nous déciderons des travaux à réaliser sur la tour.**
6. **Chantiers** : En 2015, un seul chantier de bénévoles de deux semaines sera organisé par l'association CHAM (du 27 juillet au 13 août). Il s'agit de la première année « probatoire » mais tous les clignotants sont au vert. M. PIFFET, directeur de

l'association qui est présent nous expose leur philosophie et leurs principes de travail. Il est important de comprendre qu'avec cette convention de partenariat, le C.H.A.M devient Maître d'œuvre des travaux de restauration et le Patrimoine Oublié Maître d'ouvrage. Les décisions se feront en concertation. Pour plus d'information : <http://www.cham.asso.fr>

7. **Scouts de France** : Nous avons lancé les inscriptions sur notre site à travers Scoutazimut pour les mois de juillet et août. Nous espérons pouvoir accueillir entre 100 et 150 scouts. Par ailleurs, Albert SANTIAGO s'est à nouveau impliqué dans ce projet pour redynamiser ce partenariat ! Quant à Sylvain CUSAC, depuis le Brésil, il continue à gérer nos plannings ! Merci à vous deux !
8. **Fête du château** : La fête du château aura lieu le 8 août aux pieds des tours du château.
9. **Apéro-concert** : Nous organiserons un apéro-concert sur le site le 14 août.
10. **Gargouiliosium** : Les 13, 14 et 15 août 2015, ce sera le quatorzième Gargouiliosium. Bien entendu, les participants peuvent se focaliser sur le thème des gargouilles et animaux fantastiques (le fer de lance de notre association). Lors de cette manifestation, une buvette accueillera les visiteurs sur place.
11. **Stage de taille de pierre et de sculpture sur pierre** : Du 3 au 7 août, se déroulera sur le site même du château un stage de taille et de sculpture sur pierre.
12. **Semaine Festive** : Du 8 au 16 août, nous espérons pouvoir organiser une semaine festive dans laquelle serait intégrée la fête du château, les stages de taille de pierre, les combats médiévaux avec expositions (en lien avec l'association Terre Sainte), le Gargouiliosium ainsi que que l'apéro-concert et la mise en place de jeux en bois dans le centre de Noyers.
13. **Vigne** : Il est prévu de planter 300 nouveaux pieds de vigne cette année. Cette journée de Bacchus est prévue pour Pâques. Espérons que nous aurons de nouveaux parrains et marraines !
14. **Vide-grenier** : Bien entendu, l'association organisera pour la Pentecôte son vide-grenier au bord du Serein le 24 mai 2015.
15. **Sentier d'interprétation** : Nous sommes dans l'attente d'une réponse du Conseil Général pour une subvention d'investissement dans le cadre de ce projet. Par ailleurs, une recherche de financement privé par le biais de Fondations et mécènes se concrétise. Quelques modifications administratives et comptables étaient nécessaires pour se lancer dans cette démarche effective de Mécénat.
16. **Topographie** : Cet été nous accueillerons deux stagiaires de l'INSA de Strasbourg pour faire les relevés sur plusieurs zones du site du Vieux Château.

A la fin de l'assemblée générale, une projection montrant les travaux et événements réalisés au cours de l'année 2014 est présentée au public.

### **Election du Conseil**

Le Conseil d'administration de l'association est reconduit à l'unanimité. Le Conseil d'Administration est donc composé de sept personnes : Marie-Noëlle BARDET, Robert BITON, Willem de BRUYN, Maxime MAGUY, Pierre PAILLOT, Daniel ROBERT et David VINCENT-ROSI.

L'Assemblée Générale s'achève à 20H00. Marie-Noëlle Bardet annonce alors l'ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Elles seront suivies d'un verre de l'amitié.



## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2015

Assemblée tenue en la salle du Conseil municipal de la Mairie de Noyers

Sur demande des membres du bureau une Assemblée Générale Extraordinaire se tient aujourd'hui pour procéder à des modifications dans les statuts de l'association.

### **Modifications proposées :**

**Article 1 :** Adresse du siège social de l'association : 12 rue de Venoise 89310 Noyers

**Article 3 :** Composition:

L'Association se compose de : Membres actifs membres bienfaiteurs, membres d'honneur.

Sont membres actifs ceux qui versent une cotisation annuelle dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale Sont membres bienfaiteurs ceux qui versent une cotisation annuelle, dont le montant est fixé chaque année par l'Assemblée Générale et l'accompagne d'un don supplémentaire à l'association, en direct ou via un des partenaires de l'association Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'Association. Ils sont déclarés comme tels lors d'une réunion du Conseil d'Administration. Ces membres sont dispensés de cotisations pour l'année.

**ARTICLE 5 :** Les ressources de l'Association comprennent

- Le montant des cotisations,
- Les subventions de l'Europe, de l'Etat, des Régions, des Départements et des Regroupements de communes et des Communes,
- Les dons de particuliers ou d'entreprises
- Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 7 : Composition du Bureau**

Le Conseil d'Administration choisit parmi ses membres, un Bureau composé de quatre personnes, élues par bulletin secret, si besoin est, sur la demande d'au moins la moitié plus un de ses membres présents:

- Un Président
- Un Vice-Président
- Un Secrétaire Général
- Un Trésorier

**ARTICLE 10 - Assemblée générale ordinaire.**

L'assemblée générale fixe le montant des cotisations annuelles pour les différentes catégories de membres.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à l'Assemblée lesquels doivent représenter au moins un tiers du nombre des adhérents. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième Assemblée est convoquée, avec le même ordre du jour, à six jours au moins d'intervalle. Cette deuxième Assemblée délibère quel que soit le nombre des membres présents.

Le nombre de pouvoirs détenu par un membre lors d'une réunion est limité à dix. S'il y a lieu, le surnombre détenu par la personne mandatée sera distribué équitablement aux autres membres non mandatés.

**ARTICLE 11 - Assemblée Générale Extraordinaire.**

Elle peut se tenir à la suite d'une Assemblée Générale Ordinaire. Elle est alors précisé sur la même convocation que celle de l'Assemblée Générale Ordinaire.

De plus les convocations aux Conseil d'administrations et aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires pourront se faire par simple courrier ou mail.

Toutes les propositions de modifications des statuts sont approuvées à l'unanimité et l'assemblée Générale extraordinaire est clôturée.